



Dieu et le Prochain Déluge...

En 2010 après Jésus-Christ, Dieu visite Noé et lui dit : Une fois encore, la terre est devenue invivable et surpeuplée. Noé, construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant ainsi que quelques bons humains. Dans six mois, j'envoie la pluie durant quarante jours et quarante nuits, et de nouveau, je détruis tout !..

Six mois plus tard, Dieu retourne visiter Noé et ne voit qu'une ébauche de construction navale.

Mais, Noé, tu n'as pratiquement rien fait ! Demain il commence à pleuvoir !

Pardonne-moi, Tout Puissant, j'ai fait tout mon possible mais les temps ont changé. J'ai essayé de bâtir l'arche mais il faut un permis de construire. L'instructeur A.D.S. me cherche des poux et la planification territoriale veut retoquer mon dossier.

L'inspecteur de la commission de sécurité me fait des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie. J'ai eu aussi des observations quant à mon système d'assainissement et une obligation de mise en conformité. Mes voisins ont créé une association parce que la construction de l'échafaudage dans ma cour viole le règlement de copropriété et obstrue leur vue. J'ai dû recourir à un conciliateur pour arriver à un accord. Mais l'Urbanisme m'a obligé à réaliser une étude de faisabilité et à déposer un mémoire sur les coûts des travaux nécessaires pour transporter l'arche jusqu'à la mer. Pas moyen de leur faire comprendre que la mer allait venir jusqu'à nous. Ils ont refusé de me croire.

La coupe du bois de construction navale s'est heurtée aux multiples associations pour La Protection de l'environnement sous le triple motif que je contribuais à la déforestation, que mon autorisation donnée par les Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du Ministère de l'environnement, et que cela détruisait l'habitat de plusieurs espèces animales. J'ai pourtant expliqué qu'il s'agissait, au contraire de préserver ces espèces, rien n'y a fait.

J'avais à peine commencé à rassembler les couples d'animaux que la SPA et WWF me sont tombés sur le dos pour actes de cruauté envers les animaux puisque je les soustrayais contre leurs gré à leurs milieux naturels et que je les enfermais dans des pièces trop exigües.

Ensuite, l'agence gouvernementale pour le développement durable a exigé une étude de l'impact sur l'environnement de ce fameux déluge. La préfecture a perdu puis retrouvé mon dossier, mais le délai était dépassé. J'ai demandé une prorogation. Et à ce jour, mon dossier n'était toujours pas signé.

Dans le même temps, je me débattais avec le Ministère du Travail qui me reprochait de violer la législation en utilisant des travailleurs bénévoles. Je les avais embauchés car les Syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais employer que des travailleurs hautement qualifiés et, dans tous les cas, syndiqués.

Enfin le Fisc a saisi tous mes avoirs, prétextant que je me préparais à fuir illégalement le pays tandis que les Douanes menaçaient de m'assigner devant les tribunaux pour tentative de franchissement de frontière en possession d'espèces protégées ou reconnues comme dangereuses. Aussi, pardonne-moi Tout Puissant, mais j'ai manqué de persévérance et j'ai abandonné ce projet.

Aussitôt les nuages se sont dissipés, un arc-en-ciel est apparu et le soleil a lui dans le ciel.

Mais Dieu, tu renonces à détruire le monde ? demanda Noé.

Oui, c'est inutile, répondit Dieu, les administrations s'en chargent très bien...

Auteur(e) inconnu(e)